

Conseil municipal | Séance du 25 juin 2026

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2026-06-25-13 | Prévention citoyenne en direction des jeunes publics - Subventions 2026 Action ' Collégiens citoyens '
Sur le rapport de Madame Anne-Emilie Ravache

Nombre de conseiller-es en exercice : 35

Nombre de conseiller-es présent-es à l'ouverture de la séance : 30

Date de convocation : 19 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le 25 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent-es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Robin Durand, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé-es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Raja Abidi donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Monsieur David Fontaine.

Etaient excusé-es :

Madame Laetitia Dos Santos.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

PP1-P : « Protéger et accompagner » – partenaires et acteurs locaux

Comme les années précédentes, l'Etat, le Conseil départemental de la Seine-Maritime et la Caisse d'allocations familiales (Caf 76) ont publié un appel à projets commun pour la prévention des phénomènes de radicalisation et le renforcement de la cohésion sociale, pour l'année 2026.

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray a répondu à cet appel à projets sur le volet de la prévention primaire de la radicalisation, ciblant prioritairement les jeunes et leurs familles, et visant notamment à « promouvoir les valeurs et principes de la République », « développer et renforcer l'esprit critique », « prévenir l'isolement et la rupture des enfants et adolescents d'avec les institutions et les espaces de socialisation », « éduquer aux médias et au décryptage de l'information », en proposant de remettre en place l'action "collèges citoyens" au sein des collèges de la ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,
- La stratégie de prévention de la délinquance 2020-2024,
- Le plan local de prévention de la radicalisation,

Considérant :

- La demande de subvention déposée par la Ville dans le cadre de l'appel à projets pour la prévention de la radicalisation en 2026 pour l'action « collégiens citoyens »,
- L'implication et l'engagement des équipes éducatives du collège Pablo-Picasso pour la mise en place d'une action de prévention primaire de la radicalisation en direction de ses élèves, passant notamment par la mise en place de sorties pédagogiques comportant une visite du Palais de l'Elysée,
- Les dépenses engagées par ce collège pour la mise en œuvre de cette sortie pédagogique,

Décide :

- D'attribuer 1 500 € au collège Pablo-Picasso pour sa sortie à Paris intégrant la visite du Palais de l'Elysée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moysé

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 26/06/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260625-lmc144175-AR-1-1

Affiché ou notifié le 29 juin 2026